

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01362 Numéro SIREN : 829 986 892 Nom ou dénomination : 06 TRANSPORTS EXPRESS

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 7324

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 203	4 528	17 675	10 806	6 870	63.58
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 560		3 560	3 530	30	0.85
	Total II	25 763	4 528	21 235	14 336	6 900	48.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	259 296		259 296	203 466	55 830	27.44
	Autres créances	30 051		30 051	20 301	9 750	48.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				50 000	50 000	100.00
	Disponibilités	217 076		217 076	25 474	191 602	752.15
	Charges constatées d'avance (3)	23		23		23	
	Total III	506 446		506 446	299 240	207 206	69.24
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	532 210	4 528	527 682	313 576	214 106	68.28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 560

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	36 364		50 690		14 326	28.26
	Report à nouveau	16 025		16 025			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 930		45 674		9 255	20.26
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	118 319		123 389		5 070	4.11
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETTE (I)	Total II						
	Provisions pour risques	20 500				20 500	
	Provisions pour charges						
Comptes de Régularisation	Total III	20 500				20 500	
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	758		4 197		3 439	81.94
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 222		59 866		115 357	192.69
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fiscales et sociales	207 402		120 754		86 648	71.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	5 480		5 369		111	2.06
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	388 862		190 186		198 676	104.46
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	527 682		313 576		214 106	68.28
		388 862		190 186			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 234 232		1 234 232	915 247	318 985	34.85
Chiffre d'affaires NET	1 234 232		1 234 232	915 247	318 985	34.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 741	11 610	12 131	104.48
Autres produits			8	27	18	68.63
Total des Produits d'exploitation (I)			1 257 981	926 884	331 097	35.72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			528 154	361 453	166 700	46.12
Impôts, taxes et versements assimilés			7 394	4 120	3 274	79.46
Salaires et traitements			516 782	401 475	115 308	28.72
Charges sociales			94 879	92 938	1 941	2.09
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 854	1 628	22 226	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8 113	3 824	4 290	112.19
Total des Charges d'exploitation (II)			1 179 176	865 438	313 738	36.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			78 805	61 446	17 359	28.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	75		75	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	75		75	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	75		75	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	78 880	61 446	17 434	28.37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 950	6 950	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 170	1 170	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		8 120	8 120	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 676	5 799	877	15.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 373	5 373	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 676	11 173	4 496	40.24
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 676	3 053	3 623	118.69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 274	12 719	4 555	35.81
Total des produits (I+III+V+VII)	1 258 056	935 004	323 052	34.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 203 126	889 330	313 797	35.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 930	45 674	9 255	20.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SODECO / H. DELPUGET

SAS 06 TRANSPORTS EXPRESS

138 BD DE PROVENCE
LE PANORAMIS II CAP ST LAURENT
06700 ST LAURENT DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SODECO / H. DELPUGET

25 BD RAIMBALDI

06000 NICE

04 93 88 97 18

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 376
Total	2 376

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 467
Dettes fiscales et sociales	34 933
Total	54 400

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23
Total	23

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS 06 TRANSPORTS EXPRESS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	0
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 234 232
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 234 232
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	23 741
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	23 749
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	220 195
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	2 400
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	8 113
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	230 708
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 027 273
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 027 273
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 234 232	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	
Date de cessation		HR	31/12/2020		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

SAS 06 TRANSPORTS EXPRESS
 Société par actions simplifiée
 au capital de 10 000 €
 Siège social : Saint-Laurent-du-Var (06700)
 Le Panoramis II
 138, boulevard de Provence
 829 986 892 R.C.S. ANTIBES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET
ADOPTION LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à la somme de 54 929,85 € aux associés à titre de distribution de dividendes.

Le dividende sera mis en paiement le 15 septembre 2021.

L'assemblée reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le rapport présenté et la proposition de résolution soumise aux associés en vue de l'affectation du résultat mentionnent :

-le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents,

-le montant des revenus distribués au titre des mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction, ventilés par catégories d'actions, savoir :

Exercice clos en	Revenus	Revenus éligibles à la réfaction de l'article 158-3 2° CGI	Revenus non éligibles à la réfaction de l'article 158-3 2° CGI
2017	0	0	0
2018	0	0	0
2019	60 000 €	60 000 €	0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

*Par EXAMEN CERTIFIÉ
 CONFORME*
